Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Frais titre exécutoire

Par idaho

Bonjour,
J'ai reçu une injonction de payer que je n'ai pas contestée, elle est donc désormais revêtue de la formule exécutoire qui laisse apparaitre notamment des frais d'exécution.

Mon créancier me facture maintenant en plus des frais de titre exécutoire pour la même procédure et comme je ne les ai pas payés me refait une nouvelle injonction avec un libellé vague qui indique facture impayée.
Qu'en pensez vous?
Merci
Idaho